

AIDE-MÉMOIRE

Moutarde

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur l'étiquetage des allergènes alimentaires de [Santé Canada](#) en 2012, il est interdit d'avoir recours à ces termes. Les fabricants doivent déclarer la présence de moutarde dans la liste d'ingrédients, soit sur l'étiquette de leur produit, soit dans la mention « Contient ». Par contre, il est important de les avoir à l'esprit lorsqu'on voyage, car la réglementation varie d'un pays à l'autre. Dans certains cas, il peut aussi être utile de les connaître lorsqu'on nous offre des produits artisanaux ou faits maison.

Termes pouvant indiquer la présence de moutarde (liste non exhaustive)	Graines de moutarde Huile de moutarde Moutarde en poudre Toutes les moutardes en condiment (moutarde à l'ancienne, de Meaux, Dijon, forte, préparée, etc.) Toutes les parties de la plante de moutarde (feuilles, fleurs, pousses de moutarde, etc.)
Aliments constituant des sources probables de moutarde (liste non exhaustive)	Cari ou curry et autres mets indiens Cornichons et marinades de légumes Fromages fondus (ex. : Cheez Whiz, Singles de Kraft) Mayonnaise Sauces (ex. : au raifort, barbecue, béarnaise, rémoulade) Mélange d'épices Pâte à frire Panure des aliments

Aliments constituant des sources possibles de moutarde (liste non exhaustive)	Agents émulsifiants et liants Bouillons et soupes Charcuteries Fines herbes séchées Ketchup Plats cuisinés du commerce (ex. : quiches et pizza) Relish Saveur Saucisses Tous les produits dont la liste des ingrédients contient des épices ou des assaisonnements sans autre précision Trempettes Vinaigrettes et sauces à salade
Sources possibles de moutarde dans les produits d'usage courant (liste non exhaustive)	Aliments pour animaux de compagnie Glycérine Lait de remplacement pour jeunes animaux Produits d'artisanat Produits de beauté Savons Vitamines
Note : pour savoir si les produits d'usage courant contiennent de la moutarde, il est important de bien lire les étiquettes et de contacter le fabricant. En effet, la réglementation sur l'étiquetage des allergènes alimentaires vise seulement les aliments préemballés et non les produits non alimentaires.	